

ISSN 1246-1938

30 F



JOURNAL DE L'ECOMUSEE

n° 16

1996

ECOMUSEE DU PAYS DE LA
ROUDOULE

PLACE DES TILLEULS 06260 - PUGET-ROSTANG TEL : 04 93 05 07 38
FAX : 04 93 05 13 25

directeur de la publication : Ange Maurin - Puget Rostang. Imp : Ecomusée

Le mot du Président.

Le grain de blé est essence de pierre, de terre, ascension vers le soleil et sera
demain chair d'homme (St Exupéry)

En cette fin d'année, cette vision de St Exupéry interpelle : qui sommes nous ?
Où allons nous ?

L'Ecomusée, essence de casseroles, de pioches, d'objets divers,
voie de passage, démarche d'homme par la fécondation de l'objet.

Naissance d'un Pays « la Roudoule »

Tu ne peux faire naître que ce que tu as noué et défini

Ecomusée, graine germée qui cherche sa voie vers le soleil

Graine germée, espérance d'arbre

Espérance d'homme et de femme, de village, de casserole, de rocher.. chacun à
sa place étant nourriture de l'autre, de l'arbre qui pousse, du blé de Noël et des
grands équilibres de vie pour les générations futures.

Bonne fin d'année

Meilleurs voeux pour l'année qui vient.

C'est souvent dans les vents et le brouillard d'automne que se nourrissent
angoisse et mal de vivre. Toute mue est souffrance.

Dans les profondeurs de l'hiver se prépare déjà la fleur qui va naître.

Bon courage, bon travail.

Que 1997, nous entraîne tous dans la spirale de l'Espérance et donne un sens à
tous nos pas.



ÉCOMUSÉE DU PAYS DE LA ROUDOULE

Place des Tilleuls - 06260 PUGET ROSTANG
(04) Tél : 93 05 07 38
(04) Fax : 93 05 13 25

Monsieur Gilbert LAUGIER
Maire Honoraire de Puget Théniers
Rue Casimir Brouchier
06260 - Puget Théniers

N/REF : AM/SH/96183

Puget-Rostang, le 25 Novembre 1996

Gilbert, Cher ami,

Réuni en Assemblée Générale, l'Ecomusée du Pays de la Roudoule - à l'unanimité - a demandé par l'intermédiaire d'Edouard DAVID qu'à l'occasion de cette 10ème assemblée plénière, qu'un merci tout particulier, Gilbert, te soit adressé.

Mots maladroits d'Homme, qui ne seront que le pâle reflet de nos sentiments profonds.

Tu fus le laboureur qui accepta d'enfouir la graine dont nul ne savait, à l'époque quel arbre sortirait. Démarche après démarche, réunion et dossiers, pendant tous tes mandats depuis 1983, tu fus à nos côtés et si parfois tu doutais de nos folles visions, jamais pour autant une fois tu nous as refusé.

Nouer un devenir, tel était notre espoir, qu'avec nous si souvent tu as partagé actions, recherches, cheminement d'Homme dans sa quête d'absolu ; se voulant dans cette nouaison, graine d'un monde en gestation.

Tu as mis un terme à ton parcours d'élu et c'est pour cela qu'un Merci aujourd'hui t'est rendu. Mais à nos côtés encore, tu pourrais cheminer, si le temps, la santé et le vouloir encore un petit peu donner ; tes conseils et tes sages visions pour ce pays que tu connais si bien, nous seraient sûrement d'une grande importance.

La vie est espérance et en te disant Merci, Gilbert, nous formons le vœu que ce cèdre qui pousse, en tuteur tu poursuivras avec lui la route.

Ange MAURIN.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 9 novembre 1996.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Edouard David, maire de Saint-Léger demande la parole pour remettre officiellement à Monsieur Ange Maurin, la délibération du Conseil municipal de Saint-Léger le mandatant pour signer la convention Ecomusée - St Léger .

Monsieur le Président remercie Monsieur David, il remercie également tous les présents et tous ceux qui ont envoyé leur pouvoir. Cela montre à suffisance l'intérêt qui est porté à l'action de l'Ecomusée.

Il enchaîne sur le choix du samedi matin comme date de réunion : cela pénalise certains enseignants et les commerçants, par contre cela laisse du temps libre l'après-midi pour éventuellement se retrouver en petit groupe et réfléchir à certains points particuliers. Il faudra se poser la question pour une prochaine assemblée.

Il rappelle ensuite ce qu'est pour lui une assemblée générale, c'est dit-il toujours un moment important dans la vie de toute association. C'est un regard, un bilan moral et financier d'une année d'activité. C'est un moment de réflexion afin de définir les grandes lignes d'un développement constructif et harmonieux qui devra se concrétiser dans l'année à venir. L'assemblée est aussi et peut être avant tout une réunion d'amis heureux de se retrouver pour parler de ce qui les intéresse, de l'Ecomusée, du Pays de la Roudoule. L'important étant non point la chose mais l'esprit de la chose.

Il commente quelques faits marquants de l'année écoulée :

- l'équipe qui s'est étoffée et qui est composée de

Victor Werny : patrimoine
 Sabine Huet : secrétariat
 Magali Belz : accueil des groupes
 Sylvain Cleys : objecteur
 Simone Malausséna : CES

- les journées à thème.

La journée cochon : une réussite mais aussi la naissance d'une polémique plus ou moins orchestrée qui malgré tout démontre le fossé qui nous sépare du monde urbain. Les valeurs ne sont plus les mêmes.

Journée des Amis : toujours fort sympathique mais où il y a difficulté à concrétiser nos objectifs.

Une journée exceptionnelle **celle des petits métiers** à La Croix. Bravo à toute l'équipe de La Croix. Il faut poursuivre dans cette voie et à ce niveau.

Bravo à Saint Léger pour la **journée pain et miel**.

Les journées à thème sont toujours un élément important dans la marche de l'Ecomusée. Il faudra encore les améliorer, les rendre reproductibles si possible. On en reparlera dans les perspectives 96-97.

- le voyage en Italie : nous n'avons pas fait le plein du car : 33 personnes. Dommage ce fut

pourtant un voyage intéressant et constructif.

Il y a eu aussi et cela mérite d'être signaler le pèlerinage à pied de Cathy et Victor à Saint Jacques de Compostelle.

Sans oublier que 2 membres de l'équipe Ecomusée se sont mariés cette année :
Magali avec Christian Belz au plateau de Dina le 29/06/96
et Sylvain avec Dolorès au village. Tous nos voeux de bonheur.

Il donne alors lecture commentée du rapport moral.

- 1986-1996. L'Ecomusée voulait marquer d'une pierre blanche son dixième anniversaire
- Pour montrer que l'Ecomusée ça marche, que c'est une structure de développement, de réflexion, d'image d'un pays intéressante.
- Pour réfléchir à une nouvelle étape dans son développement, devenir plus professionnel dans notre quotidien et se doter de nouvelles structures pour aborder les 10 prochaines années .

La barre avait été placée très haut, un dossier de subvention global avait été lancé suite à l'étude du cabinet Herblin Conseil. Le dossier "Refonte de l'Ecomusée 1er tranche a été pris en compte et financé à 80% par l'Etat, la Région et le Conseil Général.

Cela nous a permis

- d'assurer nos ambitions, créer l'événement **10 ans** et donner une nouvelle image à notre écomusée à travers de nouvelles expositions et une muséographie originale et de qualité.

Monsieur le Président remercie et félicite tous les participants à cette oeuvre, en particulier Marie Christine Grasse notre conservateur, Christian Manfredi pour le concept, les artistes et artisans en particulier Odile Maurin la décoratrice pour ses peintures et la réalisation des mannequins et de l'âne, Christian Belz, le menuisier pour l'ensemble des vitrines, Georges Loviaguine l'électricien, toute l'équipe du Musée d'Histoire Naturelle, sans oublier l'équipe de l'écomusée qui a assuré la mission impossible et tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour venir mettre la main à la pâte.

- d'éditer la plaquette " 10 ans d'Ecomusée " retraçant notre parcours et ouvrant de nouveaux horizons à travers des articles multi disciplinaires montrant toute la diversité qui compose un Ecomusée .

Il faut remercier le **Comité Scientifique** nous leur avons demandé à eux aussi comme à tous une mission impossible pour réaliser leur texte tous ont répondu à l'appel avec professionnalisme et gentillesse

Monsieur le Président s'excuse auprès de Mlle Olivier dont le texte n'a pu être intégré, de M. André Compan et Gérard Thomel dont les textes ont été amputés. Un merci aussi à l'imprimerie Corporandy qui nous a livré une plaquette de grande qualité et le tout dans un temps très court.

- d'acheter la maison en face de l'Ecomusée. Dès 1997, nous pourrons y installer les bureaux et salles de travail et travailler dans de meilleures conditions.

Cela a concouru à obtenir le financement qui a permis de réaliser l'équipement et la muséographie de la Maison de la Mine à Léouvé et bientôt l'exposition de Saint Léger.

Enfin nous avons pu faire du 1er Mai une grande fête en présence de très nombreuses personnalités dont Monsieur Marland Préfet des Alpes Maritimes et de Monsieur Christian Estrosi 1er vice-président représentant Monsieur Gaudin, Président de la Région PACA, Monsieur Alain Frère, Président de la Commission Culture représentant Monsieur Charles Ginesy, Président du Conseil Général, Monsieur Olivier Henri Sambucchi, conservateur territorial du Patrimoine, chargé de la mission culturelle au Conseil Général, de Monsieur Robert Velay notre conseiller général, tous les maires de la Roudoule et de très nombreux maires et conseillers généraux des communes voisines, etc, etc...

La réussite de cette grande fête, on le doit aussi à l'ensemble des Comités des Fêtes des villages de la Roudoule qui sont venus animer cette journée, en particulier celui de La Croix et bien sûr Puget Rostang qui a été la cheville ouvrière de cette journée.

A tous et à toutes merci du fond du coeur

Toute action, toute oeuvre ne se réalise pleinement que si le plus grand nombre s'y associe et s'y retrouve. C'est dans ce sens qu'un Ecomusée trouve sa pleine signification.

La voie est ouverte, il faut poursuivre le chemin avec ambition mais avec toujours beaucoup de coeur car n'oublions jamais que l'Ecomusée est outil de l'homme pour l'homme.

La saison 1995-1996 a également été marquée par un grand nombre de réunions à tous les niveaux :

- réunions de travail avec les partenaires publics et privés.
- La marche de l'Ecomusée est suivie et définie par une réunion hebdomadaire à laquelle participe toute l'équipe.
- participation à de nombreuses manifestations.

Plusieurs personnalités ont été reçues et ont visité l'Ecomusée. Parmi les plus importantes on peut citer :

Monsieur Philippe Marland, Préfet des Alpes Maritimes, M. Marc Raynaud, directeur général du Conseil Général, Mme Emilia Vaillant, chargée de mission à la DMF, M. et Mme Takada, agent gouvernemental de la division de l'environnement au Japon .

La saison a été marquée par la visite de plusieurs journalistes dont Sandrine Mercier de France Inter, Brigitte Rinaldi d'Europe 1, Chantal Aubry du journal La Croix, de Véronique Chabrol du Capital Santé, etc...

Nous avons bénéficié de 6 émissions France 3, un tout grand merci à M. Jean Marie Molinengo.

Plusieurs émissions radio ont été consacrées à l'Ecomusée, notamment sur Radio Grimaldi, Radio Agora, Radio Monte Carlo et Europe 1.

Nice Matin a régulièrement annoncé nos journées et publié des comptes rendus des manifestations, un grand merci à M. Roger Laffitte. D'autres journaux, comme Avantages, Objectifs Méditerranée, Alpes magazine, etc...ont également édité un article sur l'Ecomusée.

Tout cela n'a été possible qu'avec l'aide financière de l'Etat à travers la DRAC, de la Région, du Département mais aussi avec nos partenaires privés comme le Crédit Agricole, le Crédit Coopératif et de nombreuses entreprises.

Quant au nombre de visiteurs, il n'a pas progressé en 1996. Nous restons autour de 8000 entrées.

Après un échange de vues avec l'assemblée qui permet d'éclaircir certains points, le rapport moral est voté à l'unanimité.

La parole est passée alors à Monsieur Céloria qui donne lecture du bilan financier qui est clos le 30 septembre pour des raisons pratiques. Il peut ainsi être intégré aux demandes de subventions.

Monsieur le Président remercie et félicite l'équipe de terrain et Monsieur Céloria pour le travail accompli, il passe la parole à l'assemblée qui ayant obtenu les renseignements souhaités adopte le rapport financier à l'unanimité.

Monsieur le Président passe alors au renouvellement du Conseil d'administration. Il faut pourvoir au remplacement de Monsieur Christian Manfredi qui ne peut plus en faire partie car il occupe un poste à responsabilité dans l'équipe de Monsieur Jean Louis Milla et Madée.

Le nouveau Conseil d'administration proposé se compose comme suit :

Madame Marie Christine Grasse, conservateur

Monsieur Ange Maurin
 Monsieur Paul Raybaut
 Monsieur Claude Gonella
 Monsieur René Miquelis
 Monsieur Joseph Tramaloni
 Madame Sylvaine Belleudy
 Monsieur Gaston Bernard
 Madame Adrienne Féraud
 Monsieur Philippe Henry
 Monsieur Albert Osorio
 Madame Yvette Passeron
 Monsieur Paul Roque
 Madame Jeanne Vercellone
 Madame Hélène Fourré
 Monsieur Robert Fournier
 Monsieur Gilbert Perdigon
 Monsieur Edouard Fraysse.

La composition du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur Christian Manfredi présente les grandes lignes de la politique de l'Ecomusée pour aborder les prochaines années. Elle nécessite la mise en place d'un projet de développement à

moyen terme s'articulant sur :

1. la définition d'un projet scientifique de recherches en relation avec les universités, le comité scientifique, les centre de recherche : une convention a été signée avec le laboratoire d'ethnologie de Nice et l'Ecomusée est partie prenante du programme européen Pro-Terra (expérimentation terrasses)

2. la mise en place d'une équipe solide s'articulant autour de trois postes
- un responsable informatique de la base de données et du centre technique de conservation des objets.
 - un responsable pédagogique pour accueillir les classes patrimoines et organiser les journées à thème
 - un responsable des formations et du secrétariat.

3. la création d'un véritable circuit de visite entre les différents villages avec des thématiques complémentaires et des guides de pays pour les faire visiter.

4. la mise en place d'une base de données et d'une médiathèque qui puissent servir de centre de ressources à la fois aux scolaires, chercheurs, guides de pays...

Monsieur le Président termine par un aperçu du projet Pro-terra qui se passe dans 5 pays , sur 14 sites.. Il met l'accent sur le travail qui incombe à Puget Rostang et à l'Ecomusée et qui consiste en une étude du soutènement des terrasses par des murs préfabriqués.

Un échange de vues a ensuite lieu concernant les journées à thème de 1997.

Le prochain Conseil d'Administration désignera le futur bureau et mettra au point le calendrier des journées à thème.

NOTES SUR L'ARRETE DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 1996

par Albert Céloria, Expert Comptable

Les comptes de notre Association arrêtés au 30 septembre 1996 présentent les particularités suivantes.

1. PRODUITS

- Après une forte augmentation en 1995, les cotisations des membres de l'Ecomusée arrêtés à 36340 F. au 30 septembre 1996, sont en diminution de 14 % par rapport à 1995, et reviennent à un taux normal après une forte augmentation en 1995.
- Le montant en valeur des entrées à l'Ecomusée sont aussi en diminution par rapport à 1995, la saison d'été ayant été maussade.
- Les journées à thème et le voyage laissent pour cet exercice un solde global positif. Une mention toute particulière doit être faite pour la journée « Cochon » qui a été très largement positive.
- Les recettes réalisées par la Boutique « Artisanat et Produits Ecomusée » sont de 72429 F. en progression de 1,7 % par rapport à 1995, année qui avait déjà été marquée par une forte augmentation. (18 %) et ceci tout en maintenant une bonne rentabilité.
- Les subventions à 270 000 F sont en progression de 2,24 % sur 1995, et se répartissent comme suit :

- Conseil Général des Alpes Maritimes (fonctionnement)	140000 F
- DRAC	130000 F

Ces subventions indispensables à l'équilibre de nos comptes représentent 52 % de l'ensemble des produits de notre association
- Avec un total des recettes de 519097 F, l'année 1996 est en progression de 14 % par rapport à 1995 (454171F).

2. DEPENSES ET CHARGES

- Les achats boutique représentent un total de 45754 F, et, comme, dit précédemment, réservent une bonne rentabilité, grâce au travail efficace de nos bénévoles.
- Les autres charges, après une forte augmentation en 1995 ont retrouvé en 1996 à 134887 F un volume plus régulier. Ceci après le provisionnement important de frais d'aménagement de l'Agora et du terrain expérimental.
Le versement effectué au Sivom pour l'acquisition de la Maison des Granges fait l'objet d'une répartition sur plusieurs exercices, car il correspond à l'amortissement d'un loyer avec bail emphytéotique au profit de l'Ecomusée.
- Les frais de personnel à 135510 F, marquent la volonté de développement de l'Ecomusée, par la mise en place d'une équipe permanente chargée du développement des nouveaux objectifs présentés par notre Président Monsieur Ange Maurin.

3. RESULTAT

L'activité en progression et des charges bien maîtrisées font de l'exercice 1996, une année présentant un excédent de 74172 F, en progression de 11,9 % par rapport à 1995. Après affectation de cet excédent les avoirs propres restent positifs à 465049 F et confortent la solidité financière de votre association.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 9 novembre 1996

Le but de cette assemblée extraordinaire, comme le prévoit les statuts, était une modification des statuts afin de mieux définir le rôle de formation de l'Ecomusée ainsi que les communes associées.

Monsieur le Président Ange Maurin présente les modifications et les raisons de celles-ci. Il précise que le but est de répondre spécifiquement aux besoins de formation pour assurer la marche et le développement futur de la structure Ecomusée. La formation doit s'inscrire dans une démarche patrimoniale et culturelle devant permettre un agrément de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La finalité est de former des personnes « accueil - ressource » et cela si possible dans chacun des villages avec une vision globale du Pays. Cette formation est à créer et se fera avec l'aide de personnes qualifiées.

En ce qui concerne les communes associées, Monsieur le Président demande que Rigaud qui, bien qu'étant partie prenante de l'Ecomusée, n'avait jamais été inscrit officiellement inscrit dans les statuts et qu'Entrevaux soit intégré dans le territoire de l'Ecomusée.

Articles modifiés. (les modifications sont mentionnées en caractères gras).

Article 3 :

L'association a pour but d'assurer d'une manière permanente, sur le territoire du bassin de la Roudoule et de la Moyenne vallée du Var et avec la participation de la population locale, les fonctions de recherche, conservation, présentation et **de formation**, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels représentatifs de ce milieu et des modes de vie qui s'y succèdent. Elle s'inscrira dans une action de revitalisation et de développement économique local.

Article 4/8

conception, mise en œuvre et gestion de programmes de formation interdisciplinaire, en collaboration avec les organismes locaux, régionaux, **professionnels, universitaires d'enseignement et de recherche**

Article 6.

L'Ecomusée du pays de la Roudoule est composé de membres actifs, personnes physiques ou morales, qui acceptent de coopérer à son fonctionnement et à ses activités, et de membres de droits représentant les communes : d'Auvare, La Croix, **Entrevaux**, Puget-Rostang, Puget-Théniers, **Rigaud** et Saint Léger.

Après un débat avec l'assemblée, les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni et à désigner les membres du bureau. Le nouveau Conseil d'administration est le suivant.

Président	M. Ange Maurin	
Vice Président	M. Paul Raybaut	
	M. Claude Gonella	
	M. Edouard David	
Secrétaire	M. René Miquelis	
Trésorier	M. Joseph Tramaloni	
Personne qualifiée	M. Albert Céloria	
	Mme Madé Maurin	
Conservateur	Mme Marie Christine Grasse	
Membres	Mme Sylvaine Belleudy	
	M. Gaston Bernard	
	Mme Adrienne Féraud	
	M. Philippe Henry	
	M. Albert Osorio	
	Mme Yvette Passeron	
	M. Paul Roque	
	Mme Jeanne Vercellone	
	Mme Hélène Fourré.	
	M. Gibert Perdigon	
	M. Edouard Fraysse	
Représentants des Mairies	M. Jourdan	Maire d'Auvare
	M. Donatini	Maire de La Croix sur Roudoule
	M. Laurent	Maire d'Entrevaux
	M. Velay	Maire de Puget Théniers
	M. Crulli	Maire de Rigaud
	M. David	Maire de Saint Léger

LES TERRASSES DE CULTURES OU LA CULTURE SUR LES TERRASSES

par Robert Fournier

Qui ne s'est pas déjà extasié devant les paysages de nos collines soulignés par les murs des terrasses de cultures ? Qui n'a pas admiré ces murs parfois plusieurs fois centenaires construits par nos anciens sans chaux ni ciment, avec des outils rudimentaires et beaucoup de sueur.. ?

Ces terrasses, désignées par « sauchs » ou « faïssos » dans nos pays ou « restanco » un peu plus loin à l'ouest. Encore faudrait-il distinguer la « saucho » ou la « faïssos » qui désignent la surface de culture et le « barri » ou la « restanco » qui nomment plus spécialement le mur de soutènement, le barrage.

Déjà ces « bancaù » nous entraînent dans la sémantique et les cultures deviennent « culture » Et que dire de tout ce patrimoine qui reste encore sur nos collines, autour des bastides ou de nos maisons et de tout ce savoir faire qui risque de s'évanouir...

Ces terrasses, trop souvent abandonnées ne sont pourtant pas dénuées d'intérêt : elles s'opposent à l'érosion en retenant les terres et maintiennent ainsi des surfaces propices aux cultures et à la végétation, par leur structure et la végétation qu'elles portent elles freinent le ruissellement des eaux, limitant ainsi la violence des crues.

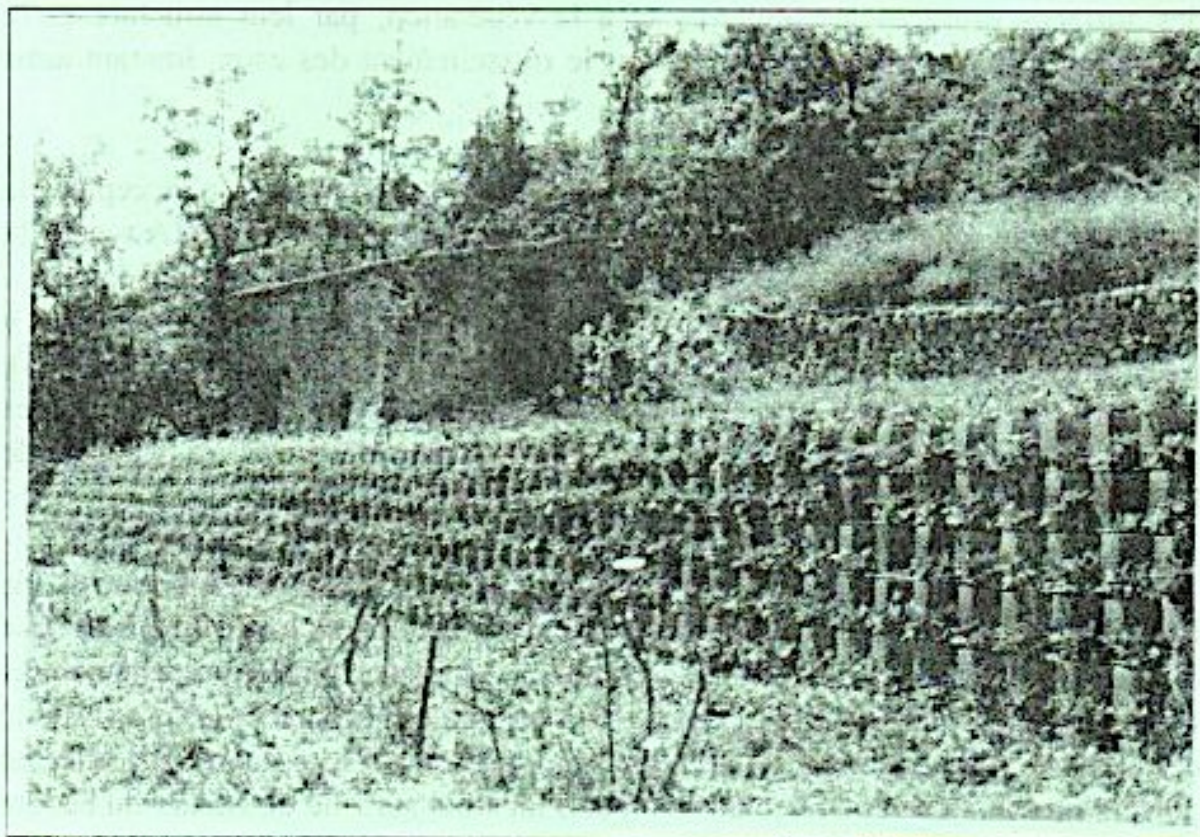
C'est ainsi que la communauté économique européenne a accepté de financer via le fond FEOGA, un programme - baptisé « PRO - TERRA » pour la revalorisation des terrasses en bordure de la Méditerranée ; en demandant « ... d'apporter des éléments de démonstration de l'intérêt du système « terrasses » pour développer des activités (exploitations agricoles et entreprises culturelles), en mettant en évidence les qualités intrinsèques des terrasses vis-à-vis des questions écologiques, de maintien des sols,... Il faut démontrer la viabilité de l'hypothèse et sa reproductibilité ».

Ce programme est mis en place par le Centre Méditerranéen de l'Environnement (C.M.E.) dirigé par Monsieur J. Baptiste LANASPEZE et basé à Avignon. Il est parrainé par ailleurs par le Ministère de l'Environnement et concerne cinq pays : Espagne, France, Grèce, Italie et Portugal pour un ensemble de quatorze projets tels que l'école des « murailleurs » à Majorque ou la mise en place d'un réseau de commercialisation et d'un label sur l'île de Naxos ou encore

la culture biologique de plantes médicinales dans les Cévennes. Plus près de nous, L'Ecomusée du Pays de la Roudoule s'intéressera plus spécialement, dans le cadre de ce programme, à l'étude de diverses solutions et matériaux destinés à pallier la pénurie de pierres convenables que l'on rencontre sur de nombreux sites et participera avec tous les autres projets, à la transmission d'un précieux savoir faire risquant de sombrer dans l'oubli.

Déjà, sur son terrain expérimental situé à Puget Rostang, deux murs ont été construits en éléments préfabriqués (« BETOFLOR » et pierres « LOFFEL ») un troisième sera érigé dans les semaines à venir. Des stages de formation et des journées à thème ont déjà été organisés pour la construction de murs en pierres sèches afin de conserver et transmettre les savoir faire et techniques traditionnels.

Le C.M.E. a le mérite d'avoir prévu et organisé ces quatorze projets en symbiose. Par le biais de six semaines de travail réunissant tous les responsables de projets devront aboutir à l'élaboration des documents de synthèse qui permettront au plus grand nombre de profiter de toutes ces expériences. Remercions en dès à présent la C.E.E. qui permet concrètement la réalisation de toutes ces expériences.



Les farcis niçois et provençaux ou l'art d'utiliser les légumes avec recherche et économie

par Sylvaine Belleudy hostellerie de Tilleuls.

Les ménagères, paysannes, villageoises ou citadines savent depuis longtemps cuisiner les farcis selon les ressources du moment et selon leur imagination.

Je n'en citerai qu'une qui peut être modifiée à l'infini.

Les petits farcis au maigre de Tante Marie qu'elle même tenait de sa grand-mère.

Ingrédients pour 4 personnes

- huit à dix petites courgettes rondes
- quatre oignons blancs ou rouges
- fromage râpé (gruyère, comté) 100 grammes
- persil, basilic, ail
- 3 ou 4 œufs
- lait : une tasse à thé
- crème fraîche (id)
- chapelure une tasse également
- sel, poivre, muscade
- huile d'olive, beurre
- on peut aussi farcir des fleurs de courge crue

Préparation

- Equeuter les courgettes et éplucher les oignons
- Après les avoir lavés :
 - couper les courgettes en deux horizontalement
 - couper les oignons en deux verticalement
- Les cuire dans de l'eau bouillante salée en surveillant la cuisson. Tout en restant ferme, il faut que la courgette se laisse pénétrer facilement par la lame d'un couteau.
- Les égoutter (on peut garder l'eau de cuisson comme base d'un potage) en les retirant avec précaution du bouillon pour ne pas les écraser.

- Evider avec soin la chair de courgette à l'aide d'une petite cuillère et la réserver dans une passoire, ranger les demi - courgettes dans une plaque à four.
- Défaire les oignons en ayant soin de réserver les plus belles coques que l'on farcira avec les courgettes.
- La farce va être faite à partir de ce mélange bien égoutté, le passer au moulin (grosse grille) en y ajoutant un bouquet de persil, quelques feuilles de basilic et deux gousses d'ail dont on a enlevé le germe.
- A cette purée, ajouter une tasse de lait, une tasse de crème fraîche, une tasse de chapelure fine, sel poivre, muscade râpée .
Rectifier l'assaisonnement selon son goût. - Bien mélanger
- Remplir les demi courgettes et coques d'oignons
- saupoudrer de chapelure, mettre une noisette de beurre sur chaque farci et arroser avec un filet d'huile d'olive
- Mettre à four chaud (180 à 200 °), surveiller la cuisson 25 à 30 minutes

Ce plat se déguste chaud ou froid en accompagnement de viande rôtie ou grillée. Peut aussi se servir avec du poisson ou simplement avec une salade verte.

N. B. Parfaits pour les pique-niques les farcis à la viande et les tomates farcies feront l'objet d'une autre recette.



LA TRANSHUMANCE D'HIVER DE LA ROUDOULE

VERS LA COTE, A EZE

par G. Bernard

Mes activités antérieures ne m'ont pas particulièrement préparé à vous parler de la transhumance. C'est la conjonction de ma résidence à Eze et de mon attachement à l'Ecomusée de la Roudoule, dont je m'honore d'être membre fondateur, qui m'a conduit à me documenter sur la question; chemin faisant, cette relation particulière entre mes 2 « pays » m'a amené à rencontrer des bergers et des éleveurs qui avaient participé à cette migration et dont les récits m'ont enchanté. J'ai voulu aller plus loin et j'ai pu dépouiller les archives municipales aux 2 extrémités du trajet. La transhumance est un sujet passionnant et petit à petit, je m'y suis passionné : la petite causerie d'aujourd'hui, dans le cadre des "journées historiques de La Croix", essaiera, avec l'aide d'Ange Le Lous, éleveur dans ce beau village, qui nous racontera ses souvenirs, de faire revivre une période qui, pour Eze, s'est terminée vers le milieu des années 70.

I - Le pâturage d'hiver à Eze

Comme tous les pays chauds proches de zones montagneuses, la Côte d'Azur fut de tout temps un territoire propre aux pâturages d'hiver : la transhumance "inverse", à contre saison de la montée à l'Alpe, évite en effet aux troupeaux le séjour en bergerie pendant la mauvaise saison et les frais de nourriture artificielle qu'il entraîne; à Eze, cette activité pastorale est très ancienne et sa disparition depuis une vingtaine d'années n'est due qu'à l'urbanisation progressive qui, bien qu'encore modérée sur la commune, rétrécit comme peau de chagrin les territoires de pâture.

Ces territoires se situaient pour la plupart dans les parties hautes d'Eze, au-dessus de la moyenne corniche, mais certains descendaient jusqu'au Cap Roux qui borde la baie d'Eze à l'Ouest. Dans les années d'après guerre, la dernière, les "Bandites" dont 21 ha pour le mont Bastide et le quartier appelé "la Bandita" qui le borne à l'Est et 15 ha environ au quartier Pical (au dessus de la grande Corniche vers la Croix du Pape) : une partie de ces terrains appartenait à l'Armée et était gérée par le Génie Militaire, le reste était à des particuliers ou à la commune mais soumis au droit de "bandite", c'est à dire réservé, de novembre à fin mai, au pâturage des troupeaux.

Ces "bandites" étaient mises en adjudication chaque automne par la municipalité :

à la fin du siècle dernier et jusqu'à la guerre de 1914, la mise à prix était de l'ordre de 660 F pour la "Bandite" de Savaric capable d'accueillir 200 brebis ou moutons et 25 chèvres; elle était inférieure de moitié dans une autre partie où ne pouvait paître qu'une centaine d'animaux. Les comptes-rendus du conseil municipal de l'époque montrent qu'il fallait souvent abaisser ces tarifs faute d'enchérisseurs.

Pour les habitants de la commune qui voulaient faire paître leur bétail dans les bois communaux, le tarif (resté stable plusieurs années de suite) était de 0,25 F par tête pour les moutons et d'1 F pour les bovins et les caprins réputés plus gros consommateurs. Ces taxes étaient perçues pour l'année, mais il s'agissait de francs-or.

Un cahier des charges très détaillé devait être accepté par les adjudicataires : le bail était consenti pour "l'année du pasteur", qui débutait habituellement le 11 novembre et se terminait le 20 mai de l'année civile suivante.

L'adjudicataire était bien entendu tenu pour personnellement responsable des dégâts occasionnés par son troupeau et seuls les chemins "habituels aux bergers" lui étaient autorisés. Un article spécial précisait que le troupeau ne devait pas passer la nuit hors du territoire de la commune et que le berger devait accéder aux demandes des propriétaires qui les feraient : il s'agissait évidemment de s'assurer que le fumier de ces animaux (le migoun) resterait bien à la disposition des ézasques !

Jusqu'aux dernières années d'avant-guerre, c'était les éleveurs de la Roya, de Tende notamment, qui malgré la frontière (elle n'a été abolie qu'en 1947), venaient faire l'hivernage à Eze et dans les communes voisines. Les Crousencs et ceux d'Auvare ne sont arrivés qu'après la dernière guerre. J'avoue que je n'ai pas trouvé la raison de ce changement.

Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le dernier contrat de location d'une pâture communale dont j'ai pu trouver trace concernant la Roudoule dans les registres de délibération fut signé le 31 mai 1972 pour une durée de 3 ans au bénéfice de Francis Ricolvi, éleveur à Auvare. Après lui, le tout dernier contrat avec la montagne fut signé avec un éleveur de Beuil, Ernest Repon, pour une durée de 2 ans (1977 et 78). Dans les 2 cas, le prix de la location était de 2 000 F pour l'année.

II - Comment se passait cette transhumance l'hiver ?

Nous avons eu la chance d'entendre de la bouche même de l'un de ces bergers transhumants, M. Ange Le Lous, qui habite La Croix, le récit de ces déplacements d'hiver à Eze : le trajet était particulièrement pittoresque. Au début, il se faisait à pied, des pâturages roudoulencs jusqu'à Eze. A la vitesse d'environ

2 km/h, il fallait compter 4 bons jours avec des étapes à Villars, à Baous Rous (la Roquette/Plan du Var) et à Aspremont. le dernier jour, avec la descente sur la Trinité et la remontée vers le col d'Eze était le plus pénible, mais après : le paradis ! Le troupeau était logé dans la bergerie de M. Figuiera¹, en haut du chemin rural de Caricart (malheureusement transformé en bidonville), le berger, lui, habitait une maison louée pour la saison et à l'entendre, il n'était pas malheureux. Sa journée finie et ses bêtes à l'abri, il descendait au village et participait à la vie locale : André Gianton, le maire de l'époque, aurait même souhaité, nous a-t-il dit, qu'Ange reste toute l'année dans sa commune.

Avec le temps, ces longs déplacements à pied sur des routes de plus en plus fréquentées, dans des zones en voie d'urbanisation, devinrent très difficiles et Ange résolut d'embarquer tout son troupeau - plusieurs centaines de bêtes - dans le train du Sud (aujourd'hui, les Chemins de fer de Provence) : le voyage était sans problème, mais la traversée de Nice... Il fallait d'abord parquer les moutons aux environs de la gare du Sud pour attendre la nuit (après la sortie des cinémas précise Ange), ensuite la descente de l'avenue de la gare (maintenant avenue Jean Médecin), la Promenade des Anglais jusqu'au port et la moyenne corniche, d'autres fois la rue Barla ou l'avenue des Diables Bleus, quelle expédition !...

Les dernières années se firent en camion. C'est comme ça que se passent maintenant la plupart des transhumances mais alors les moutons n'ont pas le temps de s'habituer au changement de climat et ils peuvent tomber malades : Ange nous disait, à ce propos, que les chèvres plus que les moutons étaient sensibles à l'air marin : arrivées à Eze, paraît-il, leurs oreilles devenaient tombantes comme celles des cochons. L'avantage, par contre est qu'il n'était pas besoin de distribuer des suppléments de sel !

Cette vie a continué encore quelques années et puis les bergers de la Roudoule ont fini par abandonner Eze : ça devenait trop difficile de transhumer vers la Côte ; on doit le regretter et il n'est pas dit qu'on n'y revienne pas. En tout cas, le maire actuel n'y serait pas opposé car le pâturage des moutons peut être une protection contre les incendies de forêt, si dramatiques sur cette partie de la côte. En outre, cela contribuerait à maintenir à Eze une tradition de commune rurale, qu'elle est toujours officiellement et à laquelle certains de ses habitants sont encore très attachés.

III Les "bandites"

A Eze comme dans toutes les Alpes Maritimes, la pratique des transhumances

¹ Il y avait d'autres abris pour les troupeaux à la Bauma (la grotte des Aussières) et dans les redoutes désaffectées de la Revère.

était jusqu'en 1967, date de leur suppression légale, étroitement liée au "droit de bandite". Les "bandites", de l'italien "bandita", territoire réservé, fonctionnaient de temps immémorial dans notre pays mais étaient devenues, depuis le rattachement du Comté de Nice à la France en 1860, une sorte de relique juridique propre au département des Alpes-Maritimes : il s'agissait d'une servitude grevant les terrains, une partie de l'année, l'hiver le plus souvent, d'un droit de pacage que le titulaire (le "bandiote") avait la possibilité d'affermier au plus offrant : à l'origine, ce droit appartenait aux Comtes de Provence ou aux seigneurs qui en dépendaient.

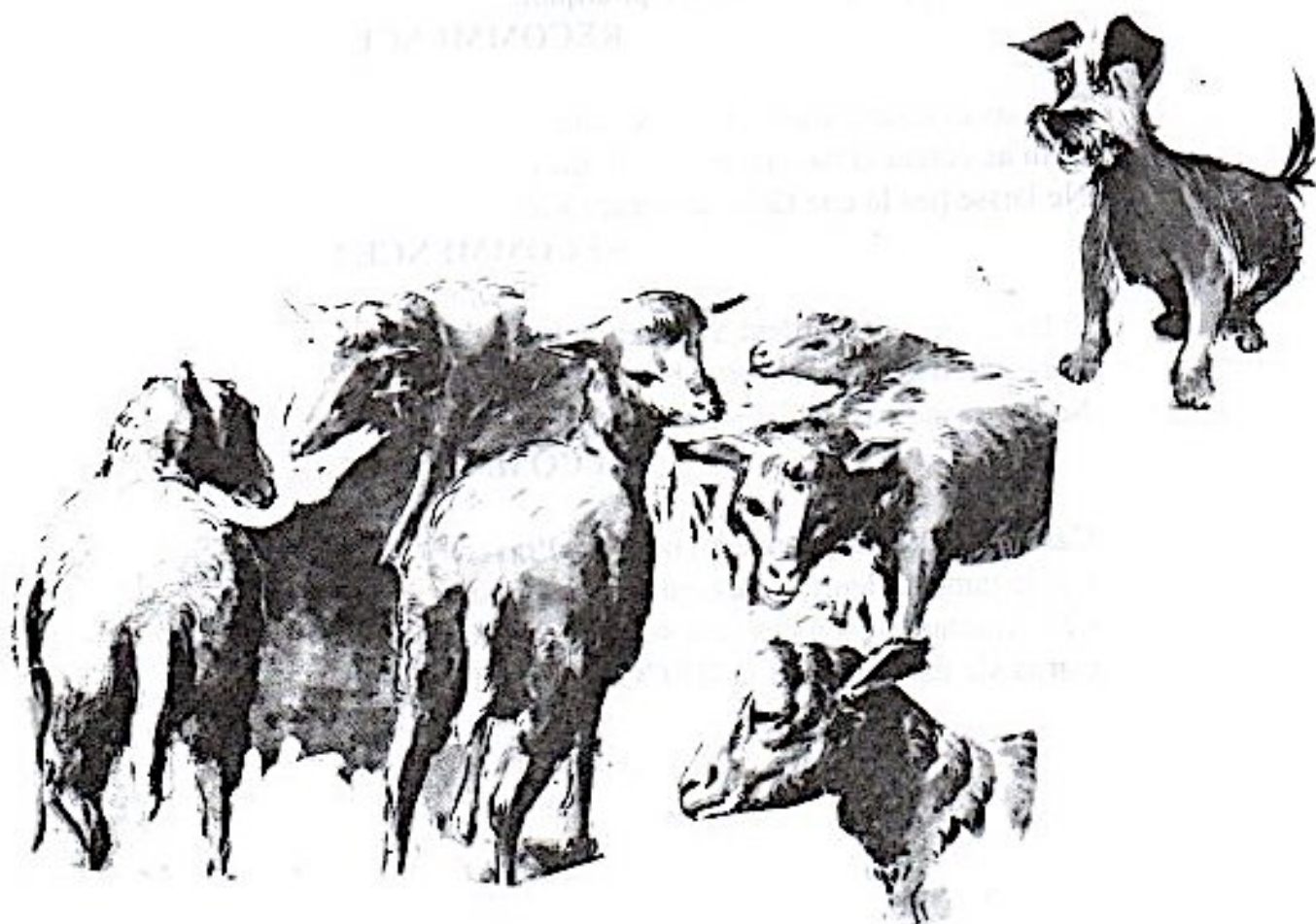
C'était une façon peu fatigante de gagner de l'argent sans engager quelque patrimoine que ce soit puisque les utilisateurs étaient tenus de donner en échange de ce droit de pacage la moitié du fruit du troupeau qui y paissait. Cela devint aussi avec le temps une façon élégante de s'acquitter de ses dettes et au début du XVII^{ème} siècle les communes du Comté de Nice avaient pour la plupart racheté ce droit de bandite à leurs seigneurs et pouvaient à leur tour en vendre le bénéfice à leurs citoyens, ou les remettre en paiement à leurs créanciers (pour se libérer des contributions de guerre notamment). Proches parents des "bandites", les "Terciers" étaient des lieux de passage obligés des troupeaux pour se rendre aux pâturages : eux aussi étaient des servitudes liées au fonctionnement de système agro-pastoral de l'Ancien Comté.

Après la guerre de 1914-18, les "bandites" représentaient encore dans le sud de notre département, une superficie d'environ 15 000 ha. Il en existait même à Nice, dans les quartiers périphériques de Gairaut, Bellet, Fabron, Ginestière et Saint-Pierre de Feric. il y en avait à Villefranche, au Cap Ferrat et, bien entendu à Eze : au vallon de Randouillet et là où est situé aujourd'hui le cimetière du quartier du bord de mer, au Sueil (actuelle propriété Balkany), à la Revère, autour du Mont Bastide etc...

On a vu plus haut qu'au moment du recensement en vue du rachat du droit de bandite au plan national, il existait encore plus de 36 ha sur Eze qui y étaient encore soumis. Car ce droit, il faut bien le reconnaître, relique des pratiques médiévales, était devenu un anachronisme dans le système juridique français issu de la Révolution Française et du Code Napoléon et, de ce fait, appelé à disparaître. La question avait déjà été soulevée dans les années du premier après guerre, mais ne devait aboutir qu'après le second : un projet de loi fut déposé à cet effet par les sénateurs des Alpes Maritimes le 25 novembre 1957; Il émanait de Mess. Alex Roubert, Emile Hugues et Joseph Raybaud. Parmi les raisons invoquées, l'obstacle qu'il constituait pour une bonne gestion des communes, privées, de son fait, de la libre disposition de leurs pâturages, mais aussi le danger qu'il faisait courir, par l'appel à l'intensification des pâturages aux opérations de conservation des terrains en montagne et de reboisement.

La loi mettant fin au droit de bandite fut finalement votée le 8 juillet 1963 par l'Assemblée Nationale : présentée par le député Palmero, elle prévoyait notamment les modalités de dédommagement des "bandites" qui devaient se faire, si possible de gré à gré au sein de commissions paritaires communales (propriétaires et "bandiotes" y étaient représentés sous la présidence des maires). Un recours s'appuyant sur la loi d'expropriation pour raison d'utilité publique (loi du 3 mai 1841) était possible en cas d'échec. A notre connaissance, on n'y eut pas recours à Eze et les indemnités (qui ne furent pas rendues publiques semble-t-il) furent payées à tiers égaux par l'Etat, le département et la commune.

Ainsi disparut le droit de bandite qui avait, aux siècles précédents, représenté une portion importante des revenus des communes du littoral niçois. Cette disparition ne mit d'ailleurs pas fin à l'activité pastorale sur leurs territoires. Simplement, la commune se substitua aux bandiotes (en général les propriétaires privés avaient préféré lui céder leurs droits) et les adjudications des terrains de pâture continuèrent à avoir lieu au début de chaque année. A Eze, la dernière dont nous ayons retrouvé trace date du 20 janvier 1979, pour un loyer de 1 000 F, il était attribué à M. Yves Chapey, éleveur au col d'Eze, la faculté de faire paître ses moutons sur un ensemble de parcelles communales cadastrées avec précision et non soumises au régime forestier.



RECOMMENCE

Si tu es las et que la route te paraît longue,
Si tu t'aperçois que tu t'es trompé de chemin,
Ne te laisse pas couler au fil des jours et du temps !
RECOMMENCE !

Si la vie te semble trop absurde,
Si tu es déçu par trop de choses et trop de gens,
Ne cherche pas à comprendre pourquoi...
RECOMMENCE !

Si tu as essayé d'aimer et d'être utile,
Si tu as connu la pauvreté et les limites,
Ne laisse pas là une tâche à moitié faite !
RECOMMENCE !

Si les autres te regardent avec reproche,
S'ils sont déçus de toi, irrités,
Ne te révolte pas, ne leur demande rien.
RECOMMENCE !

Car l'arbre rebourgeonne en oubliant l'hiver,
Car le rameau fleurit sans demander pourquoi,
Car l'oiseau fait son nid sans songer à l'automne,
Car la vie est **ESPOIR** et **RECOMMENCEMENT !**

Auteur inconnu

Voyage en Piémont.

25 septembre 1996. 7 heures. Comme d'habitude, tout le monde est à l'heure pour le départ. Nous embarquons sans oublier René à Villars, ni ceux de Nice.

Nous sommes moins nombreux, cette année ! Pourquoi ? Concurrence d'autres voyages ? L'Italie ? Tant pis, cela n'empêchera pas la bonne humeur.

Premier arrêt, la frontière (Vintimille), il faut bien avoir quelques lires... En partant de là, nous avons failli oublier Sylvaine dans une cabine téléphonique !...

Taggia, arrêt important : « les Bréa ». Nous sommes accueillis au couvent des Dominicains par un jeune moine lorrain qui guide notre visite et nous fait apprécier les oeuvres qu'il a lui même découvertes ici et qui l'ont émerveillé. Quel plaisir de voir les originaux dont nous avons les reproductions dans nos villages.

Après un petit circuit en ville, nous reprenons le car via Impéria, que nous quittons pour la montagne. Casse croûte au col di Nava, il n'y fait pas chaud, le temps est maussade. Un café et de bons chocolats nous réconfortent.

Ce n'était pas prévu mais puisque nous sommes largement dans les temps, notre chauffeur nous propose un arrêt au sanctuaire de Vicaforte Mondovi. Quelle bonne idée, c'est une merveille, ce sanctuaire est surmonté d'une coupole elliptique remarquable.

Arrivée à Chiusa di Pesio vers 17 heures. Après un gymkhana en car dans les petites rues du village, nous trouvons le bon chemin pour l'hôtel où nous reviendrons chaque soir.

26 septembre. Le temps s'est mis au beau. Notre guide, Nicole, jeune dame, strasbourgeoise d'origine, qui maîtrise donc parfaitement aussi bien le français que l'italien, nous attend. En route pour Grinzana Cavour (l'oenothèque régionale du Piémont, château), Alba (San Lorenzo - visite d'une partie de la ville), Narzolo (repas). Tout au long de la route, Nicole nous donne commentaires et explications forts intéressants sur cette région. La Langhe, avec ses vignobles en coteaux façon Bourgogne et Beaujolais, mais aussi vergers de noisetiers. Visite de la cave au milieu des vignes et dégustation des productions de la région : vin (dont le fameux Barolo), le nougat et les chocolat (aux noisettes).

27 septembre. Le clairon sonne encore plus tôt ce matin ! Toujours avec Nicole, nous partons pour Saluzzo, visite de la Casa Cavassa (musée) et de l'église St Jean. Nous aurions encore bien d'autres chose à voir, mais la visite du château de Manta était prévue avant le repas que nous prenons dans cette petite ville.

Après toutes ces visites, l'après-midi sera touristique avec excursion dans la « Valle Varaita », Sampeyre et Pontechianale (alt. 1800 m) Ce charmant petit village, au bout du monde, semble-t-il, mais bien vivant, au soleil couchant est magnifique. On y trouve du fromage, du beurre et ... des pommes de terre !..

28 septembre. Nicole n'est plus des nôtres, c'est donc matinée libre à Cuneo, chacun visite la ville et fait ses emplettes. Puis direction Cherasco, ville jumelée avec Villars sur Var.

Nous y sommes accueillis par Monsieur Michel Bourrier. Après un bon repas, lui, et un ami, Monsieur Francisco Bonifassio, nous font visiter la ville d'une façon très intéressante, très documentée et très attrayante.

29 septembre. Il faut penser au retour. Il se fera par via Borgo San Dalmasso, Demonte, le col de Larche. Il fait très beau, la montagne toute en couleur avec ses feuillages d'automne est magnifique. Arrêt à la maison de Pays de Jausiers, pour quelques achats et tout plein d'idées... Puis direction Puget - Nice par Barcelonnette, Seyne-les-Alpes, Digne (Bonjour à Maryse en passant par Barreme) et nous sommes rendus de bonne heure à destination.

Quelques impressions ? ... Les « a priori » (l'Italie du nord, on connaît, c'est comme ici...) semblent s'être envolés !... Tout le monde a été agréablement surpris par ce Piémont si riche en paysages, en oeuvres artistiques (architecture, peinture), la haute montagne (nous avons gardé pratiquement toujours en vue le Mont Viso), les collines couvertes de vignes bien alignées, bien entretenues, le début de la plaine du Pô ... Et puis, il y en avait pour tous les goûts. Le point fort sera pour les uns les peintures, particulièrement les Bréa de Taggia, pour d'autres les paysages ou les bâtiments.

Une impression générale : un pays, des villes très propres. Pays vivant : pas de trace de terres en friche, tout vit, tout bouge (quand on pense à toutes les grandes terres et les beaux vergers ou les vignes abandonnés chez nous !...)

Nous avons rencontré beaucoup d'Italiens parlant français (certainement plus nombreux que les Français parlant italiens !)

Partout un accueil chaleureux ne donnant jamais l'impression que l'on dérange.

Merci donc à nos amis transalpins, merci aux guides qui nous ont pilotés durant ces quelques jours et au chauffeur du car, pour sa gentillesse et son habileté sur ces routes pas toujours faciles.

Pour finir, la question rituelle : où irons nous l'an prochain ?



La « stèle » de Saint-Léger ou un symbolisme peut en cacher un autre.

Micheline BUIS, docteur en archéologie médiévale
dessins de A. OCTOBON d'après photos de M. Buis.

Un petit monument sculpté est conservé à Saint-Léger (A. M.). Il est inséré dans le mur de soutènement du chemin du cimetière, derrière l'abside de l'église et au dessus de la place du village.



C'est un bloc sculpté en forme de tronc de pyramide à quatre côtés. Il mesure 90 cm de hauteur, 60 cm. de largeur à la base et 45 cm de largeur en haut. Il est composé de deux morceaux ajustés; son épaisseur en haut est d'environ 20 cm, mais sa partie arrière cassée a été approximativement reconstituée en ciment. Le matériau est un calcaire local couleur gris clair. La taille est « en réserve »²; un sablage récent l'a nettoyée de sa patine grisâtre.

Quelle est donc l'origine et la nature de ce petit monument ? On sait que le fragment supérieur a été retrouvé dans le déblaiement d'une cave d'une maison située au dessus de l'église³; c'est sur ce fragment qu'il restait quelques lettres peu lisibles et une date 1875. L'origine de la partie inférieure qui contient une intéressante iconographie n'est pas connue d'une façon certaine; pourtant quelques recherches dans les archives municipales nous ont permis de l'établir d'une façon probable. En effet, la mairie de Saint-Léger conserve un dossier relatif à la fois au transfert de l'ancien cimetière situé derrière l'église et aux travaux d'aménagement de la place ainsi récupérée⁴. C'est donc assez probablement vers 1925 que la stèle a été placée dans le mur. Sa conservation et sa mise en valeur laissent supposer que son sens était resté présent dans la mémoire collective ou que, tout au moins, son aspect esthétique avait frappé les habitants.

Aujourd'hui nous avons eu d'assez nombreuses discussions sur la nature du monument et la signification des sculptures. Diverses hypothèses avaient été formulées, aucune n'était vraiment satisfaisante; nous allons rappeler les deux principales: l'hypothèse compagnonique et celle de la représentation des « Instruments de la Passion ».

En effet, quand nous avons commencé à nous intéresser à cet objet, elle nous avait été présentée comme la « stèle funéraire d'un compagnon du tour de France »⁵. Le dessin est formé par le croisement d'un bâton (?) terminé par un cercle - ou par une boule, avec une longue épée à garde ondulée. Ce croisement délimite quatre secteurs occupés en haut par un marteau, à droite par un calice, en bas par un ruban plat de forme ovale, à gauche par un cœur percé dont l'extrémité

² Taille dans laquelle les parties sculptées sont laissées en relief.

³ Renseignements dus à M. Migliore qui y a participé.

⁴ 1902 : plan d'aménagement de la future place. 1903 : arrêté préfectoral autorisant les travaux de désaffectation et de transfert du vieux cimetière au nouveau construit en 1902 très au dessus du village. 1904 : transfert des tombes de l'ancien cimetière vers le nouveau. 1914 (le 4 avril) projet de transformation du quartier de l'église adopté par le conseil municipal. 1922, projet repris et voté le 27 août par le conseil municipal pour la construction du mur de soutènement de la route au dessus de la place : les travaux ont été exécutés en 1924 et réceptionnés en 1925.

⁵ Une photographie grandeur nature de la stèle figurait dans une des premières expositions de l'Ecomusée.

inférieure est tournée vers la gauche. Nous nous sommes demandé si les objets représentés pouvaient appartenir à l'iconographie du compagnonnage. Le marteau, placé en haut, aurait pu être celui de Saint Eloi, patron des orfèvres, forgerons, maréchaux ferrants et muletiers. Il est en effet représenté en Provence dans les « bouquets de Saint Eloi », tenant d'une main sa crosse et de l'autre un marteau⁶, il est ainsi représenté dans l'imagerie compagnonique relative aux forgerons⁷. L'épée aurait pu être celle du « capitaine » utilisée dans les rites des fêtes religieuses de la Saint Eloi en Provence.⁸ Le bâton terminé par un anneau (?) aurait pu être la canne à « bouterolles » du compagnon⁹, malheureusement cette forme de pommeau n'est pas trouvée dans la réalité¹⁰. Nous n'avons pas non plus trouvé de « calice » dans l'imagerie compagnonique. Nous excluons toute interprétation se référant au Graal, ou à tant d'autres vases, symbole de connaissance ou d'immortalité, comme trop facile et trop incertaine. Le cœur percé n'est pas non plus présent dans l'imagerie compagnonique, bien qu'il soit omniprésent dans l'imagerie religieuse du culte du « Sacré Cœur » au 19^e siècle¹¹. Enfin la figure ovale formée par un ruban plat en bas de la sculpture, aurait pu être un rappel de ces nombreuses banderoles ovales représentant des sceaux, diplômes, passeports utilisés au 19^e siècle dans le compagnonnage¹². Toutes ces banderoles comportaient des légendes écrites alors que celle-ci est visiblement unie.¹³ Enfin l'argument décisif permettant d'exclure ces sculptures d'une appartenance compagnonique est l'absence de la figure composée de l'équerre et

⁶ Au Bausset, Maussane, Châteaurenard, Moustiers.

⁷ Voir « devoir en boutique de C.C. Marechause D.D. » dans le guide de la Provence mystérieuse, planche XXXIX, et dans « La Provence et le Comtat Venaisin », Fernand Benoit, 1975, pl. 22.

⁸ La description de ces rites de la Saint Eloi est donnée par l'historien de la Provence Fernand Benoit, op. cit. p. 244. Elles avaient lieu selon lui à Signes, Châteaurenard, Maillane, Rognonas, Eyragues, Noves, Graveson, St Etienne-du-grès. Mais rien pour la Provence orientale, d'ailleurs il existe dans ces lieux une certaine confusion entre les confréries et le compagnonnage.

⁹ telle celles représentées dans le livre de F. Ischer « Les compagnons ou l'amour de la belle ouvrage », 1995, p. 46 et 47, ces gravures sont tirées de l'illustration de 1845, illustrant une rixe entre compagnons dans Calendal de F. Mistral.

¹⁰ C'est l'avis que nous a donné le bibliothécaire de la maison de l'outil et de la pensée ouvrière de Troyes qui n'a pu trouver ce modèle ni dans sa bibliothèque ni dans ses collections : peut-être, le sculpteur s'était-il inspiré de cette gravure !

¹¹ Il l'est, par contre, dans l'imagerie anticléricale de la libre pensée ; voir « La terre et le Sacré », Alpes de Lumière, 84 page 26.

¹² Voir F. Ischer, op. cit., p. 72 et 91, et B. de Castéra « Le compagnonnage », p. 46 et 108.

¹³ Mais nous avons signalé, M. Buis « Les linteaux de portes dans la Roudoule », Journal de l'Ecomusée n°14, une demi-banderole ovale terminée par deux glands de passementerie sur le linteau de la vieille poissonnerie rue Papon à Puget-Théniers.

du compas entrelacés¹⁴. Ce n'est pas tout d'exclure cette sculpture de cette appartenance, il serait intéressant de connaître l'origine de cette attribution : nous avons, entre autres, pensé à la présence de quelques « compagnons » revenus travailler au pays, ou encore à la forte tradition républicaine de la Roudoule et de Puget-Théniers¹⁵.

La seconde interprétation des sculptures de la « stèle » de Saint-Léger est celle de la représentation des « Instruments de la Passion » du Christ (« Arma ardor » ou « Arma Christi »). Elle a son origine dans une apparition du Christ à Saint Grégoire le Grand mais ne s'est répandue qu'à la fin du XVe siècle. Il y en a de nombreuses représentations dans le sud-est de la France¹⁶. Ces « Instruments de la Passion » sont ceux ayant servi directement dans la crucifixion rapportée en détail dans l'évangile de Saint Matthieu¹⁷, (le marteau et les clous, la lance, le bâton avec l'éponge, les tenailles, la main, l'échelle, les verges, la couronne d'épines) ou des objets rappelant des épisodes ayant précédé la Passion (calice, palmes, coq, épée de Saint Pierre, vase à parfum).

Les « Instruments de la Passion » disparurent des tableaux au 18^e siècle¹⁸, mais réapparaissent au 19^e siècle principalement sur les « croix de Mission » nombreuses dans les vallées alpines et sur les croix processionnelles des

¹⁴ Telle qu'on peut la voir au dessus d'une porte à Entrevaux. M. Buis « Les linteaux de portes dans les Alpes du Sud ». Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des A.M. 1992, p. 115. Cette absence du compas et de l'équerre nous a été signalé à la fois par F. Ischer (op. cit.) et par L. Bastard conservateur du Musée du Compagnonnage à Tours.

¹⁵ On peut en citer comme exemple, la statue du Saint Jacques, patron de l'église de Saint-Léger, coiffé d'une écharpe tricolore rappelant l'adhésion du curé de l'époque à la « Constitution civile du Clergé », et aussi le souvenir vivace du socialiste Auguste Blanqui à Puget-Théniers d'où il était originaire ; rappelons la procession parodique des « pénitents » menée par un « évêque » de fantaisie qui est représenté dans la cassette du magazine « le Pays de la Roudoule », proposé par J.P. Belmon (France 3, Méditerranée).

¹⁶ Déposition de Croix de l'église d'Entrevaux.
Retable Notre Dame des neiges à Villars-sur-Var.
Notre Dame du Bon Secours à Puget-Théniers.
Retable des cinq plaies à Châteauneuf d'Entraunes.
Crucifixion de Thorame Basse (R. Collier p. 478).
Chevet de Notre Dame du Bon Cœur à Luceram.
Eglise des Dominicains de Seyne-les-Alpes (renseignement dû à M. Bouyala).
Portail des Pénitents Blancs de Touët.
Devant d'autel de la crypte de Saint Dalmas-de-Valdeblère.
Il y en a quelques représentations sculptées.
Chapelle Sainte Anne à Aix-en-Provence ou en Ligurie : bas relief de Santa Maria Assunta, Genova. (Ardoise et Schistes du Pays de Nice », Charles Astro, page 52, catalogue exposition, 1992, au Palais Lascaris.

¹⁷ Matthieu. IV. 21 à 28.

¹⁸ Raymond Collier dans « La Haute Provence monumentale et artistique » signale cette disparition sans pouvoir véritablement l'expliquer.

confréries de pénitents¹⁹. Signalons aussi un crucifix avec quelques instruments de la Passion conservé à l'Ecomusée de la Roudoule dans la petite chambre reconstituée. Il aurait donc été très possible que l'inspirateur ou le sculpteur de Saint-Léger ait pu avoir sous les yeux plusieurs de ces objets et s'en soit inspiré d'autant que ces objets correspondaient assez bien à l'esprit de pénitence et à l'espoir de Rédemption d'un monument funéraire. Dans la perspective des instruments de la Passion, le marteau, le bâton avec l'éponge, l'épée, le calice, le cœur percé sont bien à leur place et figurent les uns ou les autres tant sur les tableaux que sur les croix de Mission ; seul l'ovale n'est pas explicable²⁰.

Mais cette seconde hypothèse d'interprétation des sculptures de la stèle de Saint-Léger n'est pas non plus entièrement satisfaisante. En effet, il y manque un élément important et même indispensable : la croix. La croix figure toujours, tant sur les tableaux que sur les croix, évidemment. Cette absence nous amène à supposer l'existence d'une croix sur le sommet de la stèle, probablement une croix de fer. Si son observe bien le haut de l'objet, on voit qu'il a été en grande partie reconstitué en ciment et on peut alors supposer l'emplacement d'un trou de fixation. Cette forme pyramidale surmontée d'une croix a été très souvent utilisée au 19^e et au début du 20^e siècle, tant pour les stèles de cimetières que pour les croix placées dans et aux alentours des églises²¹.

Il devenait urgent d'essayer de traduire la courte inscription suivie de la date 1875 située en haut de la pyramide. Nous avons donc cherché dans les registres paroissiaux conservés à la Mairie de Saint-Léger²², mais aucun des trois défunts de 1875 n'avait de nom ni de prénom commençant par un A. Il était nécessaire d'essayer de déchiffrer les autres signes. Des photographies prises de bonne heure en lumière rasante nous a révélé A^{IO} J^{EL}, c'est alors que soudain la traduction nous est apparue : Anno Jubilei, en l'année du Jubilé ! du Jubilé de 1875. Il s'agit d'une croix érigée pour commémorer le jubilé de 1875²³. En

¹⁹ Croix de Saint-Véran en Queyras, de Bessans en Maurienne et plus près : croix de Beuil, d'Annot, de Clans (restaurée sans les instruments de la Passion), des Turres (en bien mauvais état !), croix processionnelle de Senez.

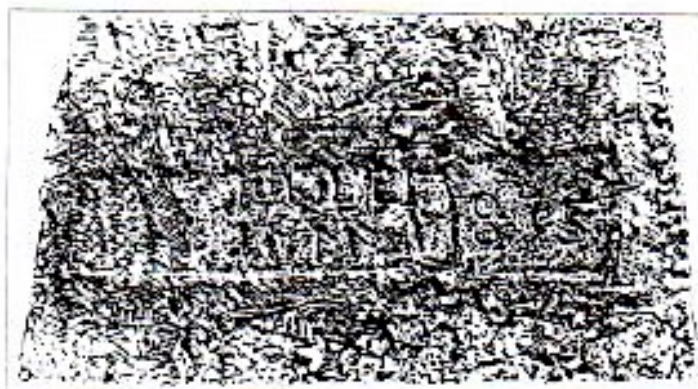
²⁰ A moins, comme cela nous nous a été suggéré, que ce soit une représentation de la cuvette dans laquelle Ponce Pilate se serait lavé les mains (?).

²¹ Depuis la fontaine de Grasse jusqu'aux monuments aux morts de la guerre de 1914. Dans la région, on peut voir une croix à Saint-Léger (1811), une autre (1875) et une à La Croix (1867).

²² Nous remercions Monsieur E. David qui nous a guidé dans cette recherche.

²³ Les années jubilaires ont lieu tous les vingt-cinq ans depuis le 15^e siècle. Des « indulgences » y étaient attachées sous diverses conditions (voyage à Rome, œuvres de charité, jeûnes, aumônes). Jubilé se dit aussi à Rome « année sainte ». Nous avons justement remarqué à Annot, une pierre gravée dans une façade Grande Rue : ANNEE SAINTE 1700. Bien plus tard, en 1950, l'année sainte avait revêtu un éclat particulier.

réexaminant les photographies de croix prises çà et là, nous avons eu une deuxième surprise : la croix élevée à l'emplacement du vieux château à La Croix-sur-Roudoule, tout près du cimetière, dans un cartouche très grossier, laisse voir les lettres JUBIL 1875 ; la pyramide est beaucoup plus haute et plus large mais il n'y a aucune sculpture. La Roudoule a donc particulièrement fêté ce jubilé, mais sa mémoire en était maintenant perdue.



Dans la perspective jubilaire, quelle interprétation peut-on donner aux sculptures du socle. Nous pensons que le bâton terminé par l'éponge, le calice²⁴, l'épée sont des restes probables de la vieille figuration des instruments de la Passion qui ont été utilisés là, plus ou moins consciemment parce qu'ils correspondaient à l'idée de pénitence et d'indulgence rédemptrice du Jubilé. Le cœur percé peut faire allusion au geste du centurion, mais peut être la manifestation du culte du Sacré Cœur si répandu au 19^e siècle dans l'imagerie catholique²⁵. Le marteau est aussi un des instruments de la Passion, mais on peut y voir, puisqu'il est particulièrement mis en valeur en haut de la sculpture, le rappel d'une cérémonie de l'Année Sainte²⁶. Le ruban ovale garde encore ici son mystère.

Que dire de la nature et de l'origine de ce monument ? Il semble très probable qu'il s'agisse bien d'un témoin de l'année jubilaire 1875, analogue à celui de La Croix. Par contre l'iconographie est plus difficile à interpréter car elle semble refléter l'iconographie religieuse foisonnante et confuse de la seconde moitié du XIX^e siècle, et surtout les éléments comparatifs font encore défaut. Mais peut-être pourraient-on découvrir des stèles analogues à celle de Saint-Léger, dans la Roudoule ou au delà...

²⁴ Dans la perspective de la phrase de Saint Matthieu : « ... Si cette coupe ne peut passer sans que je la boive... » et non le calice de la Cène.

²⁵ Voir note 18. Et aussi « La terre et le Sacré », Alpes de Lumière, fasc. 84, figures pages 25 et 26.

²⁶ Une petite porte habituellement murée existe entre le palais du Vatican et la cathédrale Saint Pierre de Rome. Au début de l'Année Sainte, le Pape commence symboliquement à la détruire avec un marteau d'argent. A la fin de l'Année Sainte, cette porte est de nouveau murée pour 25 ans.

Informations diverses

L'année qui s'achève a vu l'arrivée de dons d'objets très importants.

Tout d'abord Monsieur Jean Guibert qui nous a demandé d'aller chez lui à Beuil récupérer quelques objets qu'ils souhaitait donner à l'Ecomusée. Quelle ne fut pas notre surprise, il y en avait au moins 200, une très belle collection d'objets usuels de la fin du 19^{ème} et du début 20^{ème} siècles.

Ensuite Monsieur Ramoin de Carros qui lui aussi nous a donné un très grand nombre d'objets et d'outils.

C'est enfin tous ceux qui nous ont fait parvenir ce qu'ils trouvent au hasard de leurs découvertes, qui des cartes postales, d'anciens calendriers, une charrue telle que celle qui a été vainement essayée ici, dans nos villages de montagnes....

Qu'ils soient, une fois de plus, remercier car si cela nous permet d'affiner notre étude de la vie passée, cela nous permet aussi de jouer pleinement notre rôle de conservatoire. Cela montre, et c'est peut être le plus important, l'intérêt que les gens ont pour notre action et nos travaux.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler, chers amis, que les objets, vêtements, textes, chants, photos, histoires et faits divers, etc.. nous intéressent toujours. Avant de jeter ou de détruire quelque chose, pensez à nous et posez vous la question : « cela peut-il être intéressant pour l'Ecomusée ? » N'oubliez pas que tous ces objets sont nos racines et aussi sève pour notre demain.

Demande de renseignements.

1987 sera caractérisée par des recherches menées en collaboration de l'Université de Nice. Une d'entre elles se rapporte à l'espace du Pays de la Roudoule et d'Entrevaux. Si vous avez des photos, des souvenirs, des notes sur les oratoires, chapelles, processions, etc... prenez contact avec Monsieur Werny, c'est lui qui est chargé de centraliser tous les renseignements.

Nous envisageons de reconstituer un atelier de serrurerie datant de la fin du siècle dernier. Lui aussi est un don qui nous a été fait par Monsieur Capello. Si vous possédez de la documentation sur ce sujet (plans, descriptions de machines, récits...), ils seront les bienvenus. Si d'autre part vous pouvez nous aider dans la reconstitution de ces machines, faites nous signe, votre aide nous sera précieuse.

PROJET DE JOURNEES A THEME 1997

Cette liste est un projet car il est difficile de fixer des dates précises actuellement.
Certaines manifestations sont en effet liées à la nature.

Entrevaux les olives	février ?
Le cochon	en mars ?
Terrasses projet Proterra	une semaine en mars
La Croix le cuivre	13 avril
Puget Rostang fête de l'Ecomusée	le 1 ^{er} mai
Puget Théniers VTT Valberg - Puget	11 mai
Puget Théniers la vapeur	fin mai début juin
Rigaud plateau de Dina	à définir
St Léger la moisson	1 ^{er} week end d'août ?
Puget Rostang la lavande	août ?
Entrevaux journées médiévales	9 et 10 août
St Léger le battage	courant août
St Léger le pain	septembre
Voyage Ecomusée Fourmies Trelon ou Basse Normandie	une semaine en septembre
Puget Rostang assemblée générale	25/10 ou 15/11
Entrevaux journée mycologique	du 7 au 13 novembre



BULLETIN DE RENOUVELLEMENT OU D'ADHESION

- La Force de L'ECOMUSEE, c'est le nombre, la qualité et la fidélité de ses adhérents.
- L'ECOMUSEE, c'est VOUS, c'est NOUS.
- Les ressources de L'ECOMUSEE proviennent en particulier **des cotisations**. Elles sont indispensables. Alors, sans attendre, sans oublier, remplissez le bulletin ci dessous.
- Soyez un élément de rayonnement de L'ECOMUSEE. Suscitez des adhésions.

Membre actif 100 F.

Membre bienfaiteur : 200 F. ou plus.

En cas de plusieurs adhérents par famille, le premier paie 100 F., les autres 50 F. par personne.

Cette adhésion donne droit à recevoir gratuitement le Journal de l'Ecomusée et à une réduction sur le droit d'entrée au Musée.

Ecomusée du Pays de la Roudoule

06260 PUGET ROSTANG

tél : 93 05 07 38

fax : 93 05 13 25

NOM : PRENOM :

Adresse:.....

..... Téléphone :

Cotise à L'Ecomusée du Pays de la Roudoule , et joint un chèque de

à l'ordre de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule - 06260 Puget-Rostang.